

Programme du cours de suédois pour migrants au sein de l'enseignement municipal pour adultes

Intentions de l'enseignement

Les cours prodigués au sein de l'enseignement municipal pour adultes est un enseignement linguistique qualifié qui vise à donner aux migrants adultes des connaissances de base en langue suédoise. Dans le cadre de cet enseignement, un élève de langue maternelle autre que le suédois doit pouvoir apprendre et développer une seconde langue fonctionnelle. Cette formation doit apporter les outils linguistiques permettant de communiquer et de participer activement à la vie quotidienne, sociétale et professionnelle ainsi que de poursuivre des études supérieures. L'élève doit également se voir offrir la possibilité de développer différentes stratégies d'apprentissage des langues ainsi que pour soutenir sa propre communication. Cette formation vise, en outre, à apporter aux migrants adultes illettrés l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les élèves illettrés ou sachant écrire dans une langue d'écriture non latine pourront acquérir les connaissances de base de lecture et d'écriture dans le cadre de cet enseignement.

Cette formation doit s'adresser à des personnes dont les expériences, les situations de vie, les connaissances et les objectifs d'études sont différents. L'enseignement doit être organisé et structuré en concertation avec l'élève et adapté à ses intérêts, ses expériences, ses connaissances d'ensemble et ses objectifs sur le long terme.

À partir des besoins individuels, l'enseignement devra pouvoir être combiné avec un travail rémunéré ou d'autres activités, par exemple l'initiation à la vie professionnelle et sociétale, la validation d'enseignements antérieurs, un stage ou une autre formation. C'est pourquoi l'enseignement doit être structuré de manière aussi flexible que possible quant aux horaires, aux lieux, aux contenus et aux formes de travail.

Objectifs et caractéristiques de l'enseignement

Le cours de suédois pour migrants de l'enseignement municipal pour adultes doit apporter aux élèves les aptitudes nécessaires pour développer

- Sa capacité de lire et d'écrire le suédois,
- Sa capacité de parler, d'écouter et de converser en suédois,
- Sa capacité de compréhension du suédois parlé et écrit,

- Sa capacité d’adapter son niveau de langue aux différents objectifs, interlocuteurs et situations,
- Une prononciation satisfaisante,
- Des notions sur l’apprentissage des langues,
- Des stratégies d’apprentissage, de lecture et de communication afin de poursuivre son développement linguistique,
- Sa capacité d’utilisation des techniques numériques et d’outils pertinents pour l’apprentissage et la communication, ainsi que
- Sa capacité de prise de position au sujet des informations provenant de différentes sources.

L’enseignement municipal pour adultes en suédois pour les migrants se caractérise par le fait que les élèves développent une capacité linguistique communicative. C’est-à-dire que l’élève pourra communiquer, aussi bien oralement que par écrit, en fonction de ses besoins. La capacité linguistique communicative comprend différentes compétences interactives et complémentaires. La capacité linguistique communicative suppose donc aussi bien l’accès à un système linguistique qu’à l’apprentissage de l’utilisation de ce système.

La formation doit apporter à l’élève la possibilité de développer des connaissances et des aptitudes de différentes sortes ainsi que d’utiliser des stratégies pour faire les choix linguistiques pertinents en fonction de la situation de communication en cours. L’apprentissage du système linguistique a pour objet les mots, les phrases, la prononciation et les structures grammaticales. L’apprentissage des usages linguistiques est la manière de structurer un texte et de faire des choix et des adaptations fonctionnels selon les destinataires et les objectifs.

Pendant la formation, l’élève sera confronté à différentes sortes de textes dans lesquels les mots, les images et les sons se conjuguent, avec ou sans outils numériques. L’enseignement doit contribuer à ce que l’élève développe une conscience de l’apprentissage linguistique et une compréhension de son propre apprentissage. L’élève se verra en outre offrir la possibilité de développer ses compétences interculturelles en étudiant ses propres expériences culturelles et en les comparant avec les événements de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle en Suède.

L’enseignement doit également contribuer à développer les compétences de l’élève à utiliser les technologies numériques, les outils et médias pertinents pour s’informer, communiquer et apprendre.

Structure de l'enseignement

L'enseignement municipal pour adultes en suédois pour les migrants se compose de trois filières différentes, la 1, la 2 et la 3, ainsi que quatre cours différents, A, B, C et D. La filière 1 comprend les cours A, B, C et D, la filière 2 les cours B, C et D et la filière 3 les cours C et D. Les différentes filières s'adressent à des personnes dont les vies antérieures, les conditions d'apprentissage et les objectifs sont différents. Les filières indiquent quel est le cours initial et quel est le rythme de progression qui conviennent. Un élève commencera dans la filière et dans le cours de cette filière qui convient le mieux à ses prédispositions individuelles. Les exigences de connaissances des cours sont les mêmes, quelle que soit la filière.

La filière 1 s'adresse principalement aux personnes ayant eu une scolarité très courte et la filière 3 aux élèves qui ont l'habitude d'étudier.

Pour déterminer quelle est la filière qui convient à un élève et dans quel cours il sera préférable qu'il commence, on dresse un état des connaissances acquises, des dispositions et d'autres facteurs pouvant, par ailleurs, jouer sur les possibilités de l'élève de répondre aux exigences.

Les cours des trois filières sont structurés différemment selon que l'élève a l'habitude d'étudier, s'il a une scolarité antérieure et s'il possède des connaissances en suédois lorsqu'il commence le cours.

Un élève peut quitter l'enseignement municipal pour adultes en suédois pour les migrants à la fin de chaque cours respectif. Toutefois, tous les élèves doivent se voir offrir la possibilité d'étudier jusqu'au cours D dans leur filière, avec l'adaptation nécessaire pour que les élèves atteignent les objectifs de connaissances.

Bases de lecture et d'écriture

L'enseignement des bases de lecture et d'écriture s'adresse aux personnes sans scolarité préalable, dont la scolarité est courte, ou illettrés de fait. L'enseignement municipal pour adultes en suédois pour les migrants, principalement la filière 1, doit apporter à l'élève la possibilité d'acquérir les bases de la lecture et de l'écriture, ce qui implique d'approfondir et d'automatiser ses connaissances. L'apprentissage fonctionnel de la lecture et de l'écriture peut être long.

L'enseignement des bases de la lecture et de l'écriture peut également s'avérer nécessaire dans les filières 2 et 3 pour les élèves sachant lire et écrire mais ne connaissant pas l'alphabet latin. Dans ce cas, le processus d'apprentissage est différent.

L'enseignement des bases de la lecture et de l'écriture n'est pas lié à l'un des cours A à D, mais constitue un module séparé combiné à ces cours. C'est donc un processus qui peut se poursuivre pendant toute la durée de participation de l'élève

au cours de suédois pour migrants de l'enseignement municipal pour adultes, pour que les aptitudes aient le temps de s'automatiser.

L'enseignement des bases de la lecture et de l'écriture peut se dérouler dans la langue maternelle de l'élève ou dans une autre langue que l'élève maîtrise.

L'enseignement des bases de la lecture et de l'écriture doit donner à l'élève la possibilité

- de développer sa compréhension de la manière dont l'écriture transmet des messages et dont la langue est structurée,
- de développer sa capacité d'utiliser la langue dans différentes situations,
- d'appliquer les règles les plus fréquentes de la langue écrite,
- d'utiliser la lecture et l'écriture pour apprendre, comprendre et s'exprimer,
- de prendre conscience de la manière d'apprendre les langues,
- de développer quelques stratégies simples de lecture et d'écriture dans différents buts, ainsi que d'utiliser les technologies d'informatique et les outils pertinents d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Appréciation

La base de l'appréciation doit être la capacité de l'élève à utiliser la langue suédoise d'une manière intelligible dans différents objectifs de la vie quotidienne, sociétale et professionnelle et pour la poursuite des études. L'appréciation doit couvrir les connaissances de l'élève conformément aux exigences pour l'obtention de la note Admis. Les exigences de connaissances sont formulées à partir de cinq domaines de connaissance : compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, production orale et aptitude écrite. Ces domaines de connaissance ne doivent pas être appréciés séparément mais l'enseignant doit faire une appréciation d'ensemble des capacités linguistiques de l'élève et partir de ce que l'élève réussit réellement du point de vue linguistique. Le niveau de correction linguistique doit être mis en rapport avec la complexité du contenu et de la langue.

En vertu du chapitre 20, article 35 de la loi suédoise 2010:800 sur l'enseignement, une note doit être attribuée à chaque cours terminé. Dans le module d'enseignement d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, aucune note n'est attribuée.

Exigences de connaissances

Cours A

Exigences pour l'obtention de la note Admis

Compréhension orale

L'élève comprend, avec de l'aide, la parole distincte dans des situations concrètes et quotidiennes. L'élève comprend des mots et des phrases usuels dans des événements brefs qui lui sont racontés. L'élève comprend des informations adaptées et distinctes ainsi que des instructions orales simples et usuelles.

Compréhension écrite

L'élève lit et comprend des informations simples dans des situations concrètes et quotidiennes. L'élève lit et comprend des informations sous forme de mots et de symboles usuels, de phrases très simples et de textes adaptés et très simples sur un sujet bien connu.

Interaction orale

L'élève communique avec de l'aide dans des situations concrètes et quotidiennes. L'élève participe à des conversations très simples du quotidien. Dans ces conversations, l'élève utilise des mots simples, des phrases de salutation, de politesse et d'adieu et il pose des questions simples auxquelles il répond, à partir de besoins concrets.

Production orale

L'élève communique avec de l'aide et dans une langue simple dans des situations concrètes et quotidiennes. Il raconte avec des mots et des phrases simples et usuels des situations et des expériences personnelles.

Aptitudes écrites

L'élève écrit ses données personnelles avec des mots et des symboles simples dans des situations concrètes et quotidiennes. L'élève décrit des informations importantes à partir de besoins concrets d'une manière efficace pour l'essentiel.

Cours B

Exigences pour l'obtention de la note Admis

Compréhension orale

L'élève comprend des paroles distinctes et simples dans des situations habituelles de la vie quotidienne. L'élève comprend des événements qui lui sont racontés, des conversations, des informations et des nouvelles adaptées sur des sujets bien

connus. L'élève comprend des messages et des instructions parlés courts et distincts

Compréhension écrite

L'élève lit et comprend des textes simples dans des situations ordinaires de la vie quotidienne. L'élève lit et comprend des textes narratifs et descriptifs adaptés sur des sujets bien connus, des informations concrètes ainsi que des messages et des instructions courts, clairs et simples.

Interaction orale

L'élève communique avec de l'aide dans des situations ordinaires de la vie quotidienne. L'élève participe à des conversations simples sur des sujets bien connus. Lors des conversations, l'élève s'exprime et réagit à des affirmations, des opinions et des souhaits, et il pose des questions et y répond d'une manière qui, dans une certaine mesure, entretient les conversations.

Production orale

L'élève communique avec de l'aide et dans une langue simple dans des situations ordinaires de la vie quotidienne. L'élève raconte sous une forme simple ses expériences personnelles et parle de personnes, de lieux et d'événements bien connus. L'élève s'exprime de manière compréhensible et, dans une certaine mesure, cohérente.

Aptitudes écrites

L'élève écrit des textes simples pour communiquer dans des situations ordinaires de la vie quotidienne. L'élève écrit des messages, des salutations et des textes simples et compréhensibles le concernant lui-même et son vécu. L'élève crée des contextes essentiellement pertinents dans ses textes.

Cours C

Exigences pour l'obtention de la note Admis

Compréhension orale

L'élève comprend une parole claire et simple dans des situations ordinaires de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève comprend des récits d'événements vécus, des descriptions, des conversations, des informations et de brèves nouvelles concernant des sujets connus. L'élève comprend des messages et des instructions orales simples et clairs.

Compréhension écrite

L'élève lit et comprend des textes simples dans des situations ordinaires de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève lit et comprend des récits narratifs et descriptifs de sujets connus, de courts textes d'informations, des

tableaux et des graphiques ainsi que des raisonnements simples au sujet de ces informations. L'élève lit et comprend des instructions et des prescriptions courtes et claires.

Interaction orale

L'élève communique dans une langue simple et avec une certaine adaptation à l'objectif et à l'interlocuteur dans des situations ordinaires de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève participe à des conversations et des discussions simples sur des sujets connus. Lors des conversations, l'élève présente et demande des opinions, des réflexions et des informations d'une manière qui, dans une certaine mesure, fait avancer les conversations et les discussions.

Production orale

L'élève communique dans une langue simple et avec une certaine adaptation à l'objectif et à l'interlocuteur dans des situations ordinaires de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève décrit et raconte dans des formes simples ses expériences personnelles, donne ses opinions sur des sujets connus et des conseils et des instructions simples. L'élève s'exprime de manière compréhensible et cohérente dans une certaine mesure, il témoigne également d'une certaine variation linguistique.

Aptitudes écrites

L'élève écrit des textes simples, adaptés dans une certaine mesure à l'objectif et au destinataire, pour communiquer dans des situations ordinaires de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève écrit des textes narratifs et descriptifs, cohérents et compréhensibles, concernant ses expériences, ses impressions et ses opinions, ainsi que des textes informatifs sur des sujets connus. L'élève crée dans ses textes une structure essentiellement fonctionnelle et témoigne d'une certaine variation dans le vocabulaire et la construction des phrases.

Cours D

Exigences pour l'obtention de la note Admis

Compréhension orale

L'élève comprend une parole claire dans des situations formelles et informelles de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève comprend des récits, des descriptions, des conversations, des discussions, des informations et des nouvelles concernant des sujets connus. L'élève comprend des messages et des instructions détaillées et claires.

Compréhension écrite

L'élève lit et comprend des textes simples dans des situations formelles et informelles de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève lit et comprend des textes narratifs, descriptifs contenant des rapports et des argumentations sur des sujets connus, des textes informatifs, des tableaux et des graphiques, et il effectue des raisonnements simples au sujet de ces informations. L'élève lit et comprend des instructions et des prescriptions claires.

Interaction orale

L'élève communique avec une certaine adaptation à l'objectif et à l'interlocuteur, aussi bien dans des situations formelles qu'informelles de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève participe à des conversations et des discussions sur des sujets connus et il exprime et répond à des opinions avec des arguments simples. L'élève exprime et demande des réflexions et des informations qui, dans une certaine mesure, font avancer les conversations et les discussions.

Production orale

L'élève communique avec une certaine adaptation à l'objectif et au destinataire, aussi bien dans des situations formelles qu'informelles de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève décrit, raconte et produit de simples rapports concernant des événements en cours, des expériences et des opinions et il donne des conseils et des instructions. L'élève s'exprime de manière compréhensible, avec une certaine fluence et de manière assez cohérente, et il fait preuve d'une certaine variation linguistique.

Aptitudes écrites

L'élève écrit des textes simples, avec une certaine adaptation à l'objectif et au destinataire, pour communiquer aussi bien dans des situations formelles qu'informelles de la vie quotidienne, sociétale, étudiante et professionnelle. L'élève écrit avec une certaine fluidité et de manière compréhensible et cohérente des textes narratifs, descriptifs, contenant des rapports et des arguments sur des sujets connus. L'élève crée une structure essentiellement fonctionnelle dans ses textes et témoigne d'une certaine variation dans le vocabulaire et la construction de phrases. L'élève utilise dans ses textes, avec une certaine assurance, des structures grammaticales simples et plus élaborées.